



**Bienvenue**  
**à la manifestation du**  
**Dispositif « YONN A LOT »**

**Lundi 29 juin 2015 à la Préfecture**



**Olivier MARCELIN**

*Directeur Régional d'OPCALIA Martinique*

*Discours*



# **Antoine DÉNARA**

*Directeur Régional du PÔLE EMPLOI Martinique*

*Discours*



**Myriane JOLY**

*Vice Présidente du FONGECIF Martinique*

*Discours*



**Philippe JOCK**

*Président du MEDEF Martinique*

*Discours*



**David ZOBDA**

*1<sup>er</sup> Vice Président du CONSEIL GENERAL Martinique*

*Discours*



**Fabrice RIGOULET-ROZE**

*Préfet de la REGION Martinique*

*Discours*



# Projection du film

*TEMOIGNAGES*



# ACCOMPAGNEMENT DE POLE EMPLOI

Frédérique LEBRUN

*Chargée de mission*

*Service Partenariat, Marketing, Grands Comptes*

*Pôle Emploi Martinique*





Le référent Pôle emploi, sur la base de ces éléments, informe les conseillers Pôle emploi en agence et Cap emploi du profil recherché et du nombre de personnes à présenter

**PRESENTATION  
DES CANDIDATS**

L'entreprise contacte le référent Pôle emploi qui procèdera avec lui à l'analyse du profil pouvant être intégré dans l'entreprise dans le cadre de l'opération (pré-requis)

**PRESENTATION  
DES CANDIDATS**

Le référent Pôle emploi transmet les profils à l'entreprise et, si besoin, l'accompagne dans le choix et la conduite d'entretien

*(ex: pour une TPE)*

**PRESENTATION  
DES CANDIDATS**

# IMMERSION

- Une fois le choix effectué, mise en place de la période d'immersion de 5 jours (*Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel*) avec Pôle emploi
- A ce stade, le bénéficiaire est toujours demandeur d'emploi, couvert par Pôle emploi

**1<sup>ère</sup> ETAPE  
DU DISPOSITIF**

# **FORMATION** **AVANT EMBAUCHE**

- A l'issue des 5 jours d'immersion, si tout s'est bien déroulé, mise en place de l'Action de Formation Préalable au Recrutement (400 heures)
- A ce stade, le bénéficiaire est stagiaire de la formation professionnelle, avec rémunération de formation et couverture assurées par Pôle emploi

**2<sup>ème</sup> ETAPE**  
**DU DISPOSITIF**

# **FORMATION** **AVANT EMBAUCHE**

- Avant la fin de cette période de formation, l'entreprise sera contactée pour préparer l'entrée en Contrat de professionnalisation PRODIAT (OPCALIA)

**2<sup>ème</sup> ETAPE**  
**DU DISPOSITIF**



*« Un pas, un autre pas, encore un autre pas et tenir  
gagné chaque pas. » Aimé Césaire.*

*Je vous remercie  
de votre attention*



Jocelyne ELISABETH

*Chef de projet d'OPCALIA Martinique*





*Le concept*

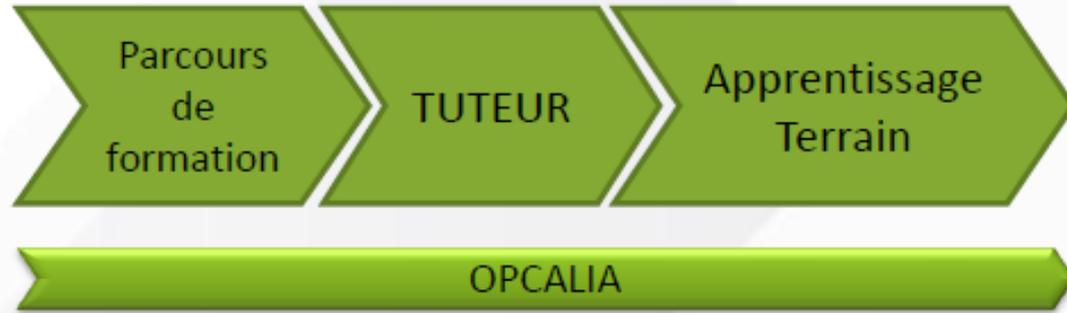


### *Contrat de professionnalisation sur mesure*

- **identifier vos besoins** en compétences
- **Intégrer facilement et durablement** un nouveau collaborateur
- **Professionaliser un salarié** à vos méthodes de travail
- **Mobiliser les savoir-faire internes** de l'entreprise et s'appuyer sur ces derniers
- **Bénéficier d'une expertise** juridique et pédagogique.

*Professionnalisation*

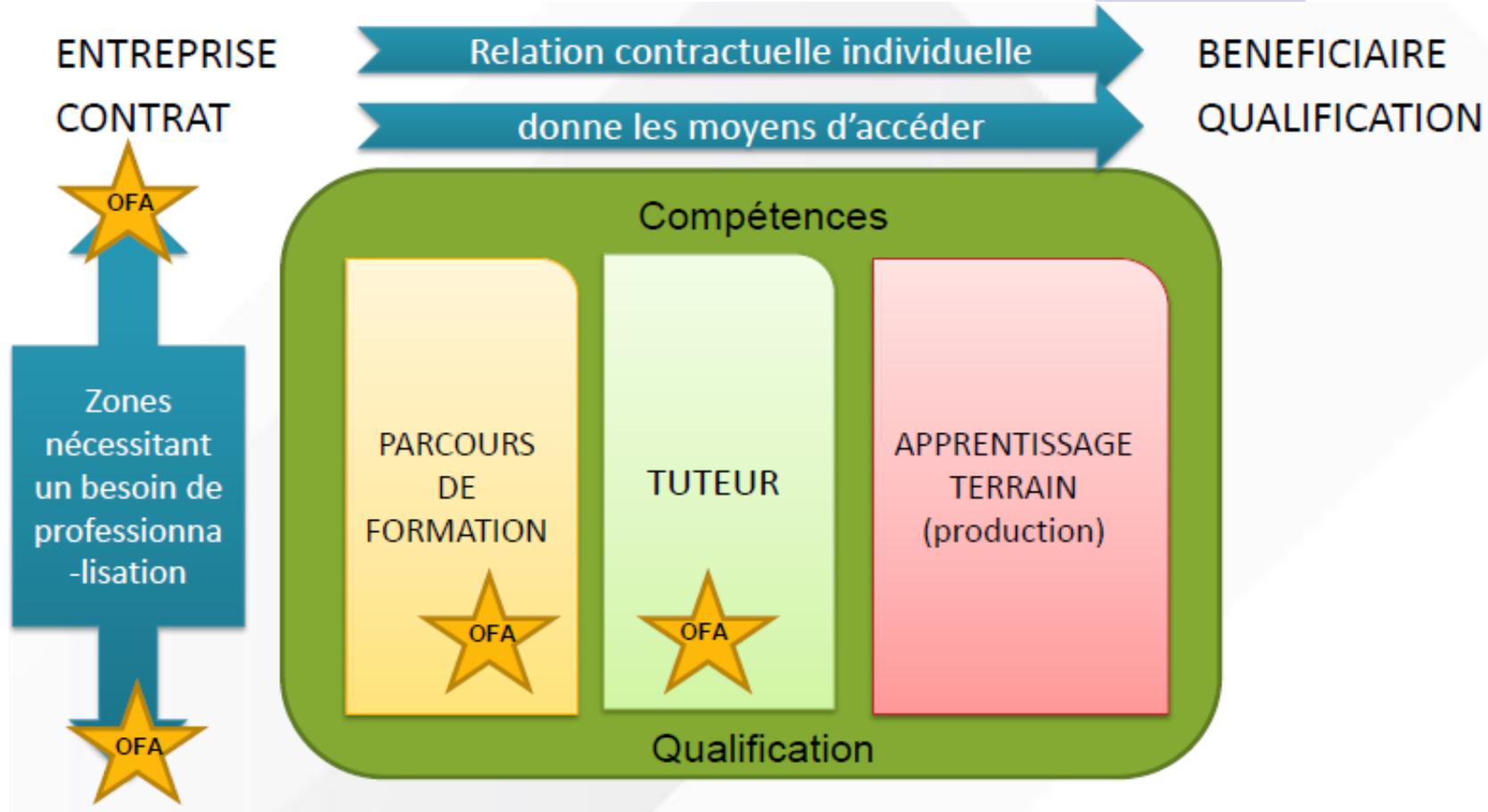
Appui au recrutement intégration dans l'entreprise



**MEDEF, PÔLE EMPLOI,  
OPCALIA, FONGECIF**



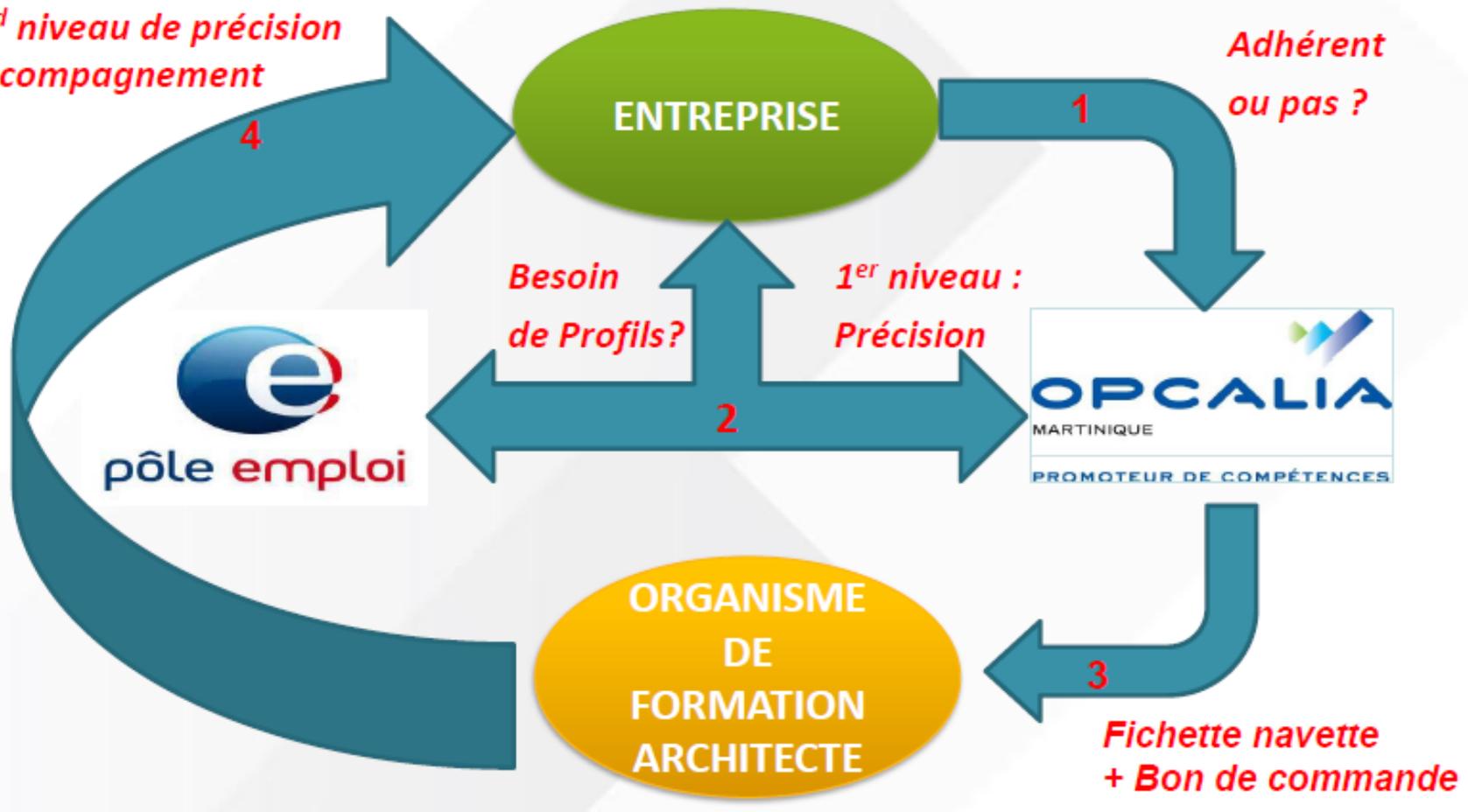
*Le concept*



**PRODIAT** : Contrat de Prof. avec formation sur le lieu de travail, accompagné et contrôlé par un organisme de formation architecte habilité par Opcalia.

*Concept :*  
**PRODIAT**

- 2<sup>nd</sup> niveau de précision
- Accompagnement



*Le fonctionnement*

PARCOURS DE FORMATION	AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE	MONTANT
PÔLE EMPLOI	Prime à la signature du contrat	2 000,00 €
ENTREPRISE	Rémunération du bénéficiaire	Selon grille conventionnelle ou qualification
OPCALIA	Prise en charge parcours de formation interne	1 372,50 € (9,15 € x 150 h)
	Prise en charge de l'exercice de la fonction tutorale	1 380,00 € (6 x 230 €)
CONSEIL REGIONAL	Prime (PRODIAT de 12 mois)	2 500,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>de 4 752,75 € à 7 252,75 €</b>

*Le fonctionnement*

RUBRIQUE	PRODIAT	YONN A LOT
OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insérer sur mesure et durablement dans l'emploi</li> </ul>	« Remettre le pied à l'étrier des chômeurs non indemnisés »
BENEFICIAIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tout âge</li> <li>Pas d'obligation d'inscription au Pôle emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>26 ans et +</li> <li>Inscription au Pôle emploi</li> <li>Chômeurs non indemnisés</li> </ul>
ENTREPRISE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Toute taille</li> <li>Adhérente à Opcalia</li> </ul>	
CONTRAT (TYPE)	CDD ou CDI	CDD
DUREE DU CONTRAT	6 → 12 mois	
DUREE DU PARCOURS DE FORMATION	150 h (Mini) → 450h /500 h ( Maxi)	
Dont Formation Interne (F.I) : Formation externe (F.E) :	<ul style="list-style-type: none"> <li>F. interne : de 30 % → 100%</li> <li>F. externe : de 0% → 70%</li> </ul>	
SANCTION	Qualification (Reconnaissance Convention Collective)	

*PRODIAT/YONN A LOT*

CRITERE	
SEXE	Femme : 55% - Homme : 45 %
AGE	16/25 : 0 % 25/45 : 65% - 45 et + : 35%
CSP (dernier emploi occupé)	Ouvrier: 8,5% - Employé : 84,5% ETAM : 7% - Cadre : 0 %
TH	TH : 0,4% - NON TH : 99,6%
NIVEAU	II et I : 12% - III : 12 % - IV : 50 % - V : 20% - VI : 6% -
NATURE DU CONTRAT SIGNE	CDI : 9 % - CDD : 91%

➔ 108 Bénéficiaires

*Les bénéficiaires*

TAILLE D'ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES	
	Quantité	Pourcentage
Section		
50 à 299	12	33 %
10 a 49	9	24 %
- 10	16	43 %
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>100 %</b>

57 %

*Les entreprises  
bénéficiaires*

SECTEUR	%
Grande distribution	44
Automobile	17
Recyclage	9
Banque	5
I.A.A	5
Autres industries	3
Energie	2
Commerce	2
Services	1
Restauration	1
<b>TOTAL</b>	<b>89</b>

POSTE	%
Employé commercial	33
Opérateur de tri	8
Hôtesse de caisse	5
Préparateur de VN	5
Magasinier	4
Ouvrier de production culinaire	4
Assistante RH	3
Assistante Gestion	2
Ouvrier polyvalent de production	2
Technicien logistique	2
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>

*TOP 10 des secteurs  
et postes*



**Poursuivre avec l'entreprise la co-construction de solutions**  
à des besoins de qualification qui n'existent pas via les  
diplômes/titres,



**Renforcer la durabilité de PRODIAT et YONN A LOT**  
(Polyvalence / saisonnalité/ intégration dans l'organisation  
prévisionnelle à plus de 6 mois/ 1 an de l'entreprise),



**Favoriser l'ouverture du dispositif aux publics cibles prioritaires :**

- PME et TPE tout particulièrement,
- Bénéficiaires porteurs de handicaps.

*Les perspectives*



## 1. Etre adhérent Opcalia



## 2. Contactez :

Pour vérifier si vous êtes  
adhérent Opcalia



Pour soumettre  
vos besoins de profils



- Référent PRODIAT/YONN A LOT
- Chef de projet : **Jocelyne ELISABETH**
- Votre conseiller formation

- Référent PRODIAT/YONN A LOT
- Chargée Relation Entreprise  
du Pôle Emploi : **Frédérique LEBRUN**

*Comment faire pour  
en bénéficier ?*



Un partenaire à vos côtés  
Une équipe à votre service,  
Des binômes à votre écoute :

**05 96 50 79 31**

**Direction :** [olivier.marcelin@opcalia-martinique.com](mailto:olivier.marcelin@opcalia-martinique.com)

**Chef de projet :** [jocelyne.elisabeth@opcalia-martinique.com](mailto:jocelyne.elisabeth@opcalia-martinique.com)

**Conseillers Formation :**

[genevieve.clairicia@opcalia-martinique.com](mailto:genevieve.clairicia@opcalia-martinique.com)

[glawdys.montlouis-calixte@opcalia-martinique.com](mailto:glawdys.montlouis-calixte@opcalia-martinique.com)

[cedric.forban@opcalia-martinique.com](mailto:cedric.forban@opcalia-martinique.com)

[geraldine.pinel-fereol@opcalia-martinique.com](mailto:geraldine.pinel-fereol@opcalia-martinique.com)



Toute la Réforme de la formation sur  
[www.opcalia.com](http://www.opcalia.com)

*Merci de votre  
attention !*



**Cyril COMTE**

*Président Directeur Général du Groupe CITADELLE  
Représentant du MEDEF Martinique*

*Bilan  
du dispositif*



# Yonn a Lot: Un programme pour les chômeurs non-indemnisés

Programme social MEDEF,  
Pôle Emploi, OPCALIA, FONGECIF,  
CAP EMPLOI, FTPE

*Auteur :*  
*Cyril Comte*



En Martinique, selon l'étude Insee Enquête Emploi 2014, 54822 personnes sans emploi souhaitent ou cherchent activement un emploi.

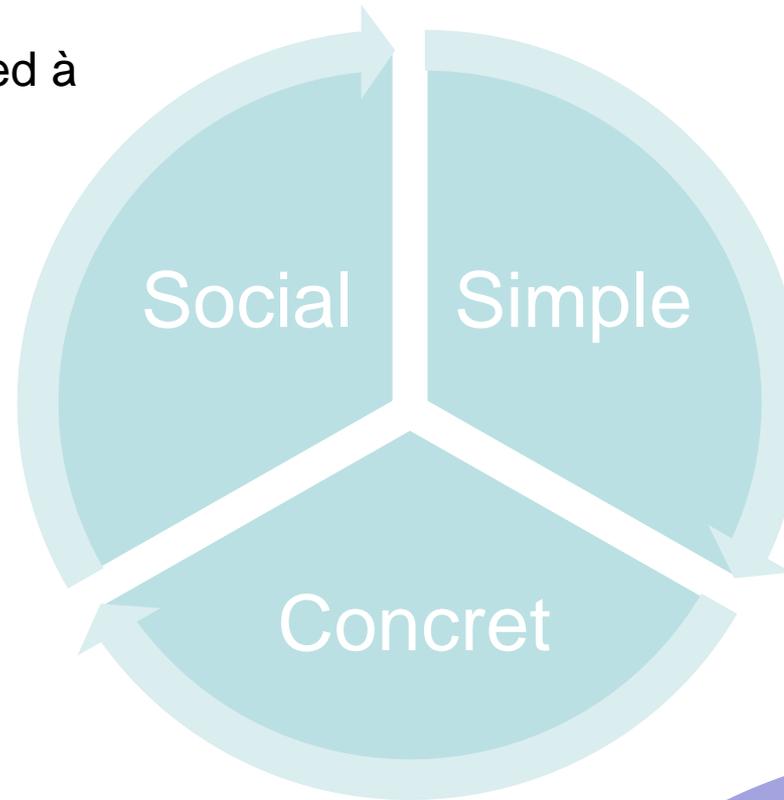
Près de 25000 personnes sont non indemnisées.

*Auteur :  
Cyril Comte*



Remettre le pied à l'étrier à des chômeurs non indemnisés

Un système simple: à comprendre, à mettre en œuvre, à expliquer



Ce programme est réservé aux chômeurs non-indemnisés de plus de 26 ans.

Une action gagnante pour les participants quelle que soit l'issue de la collaboration

*Le concept*



Mouvement  
des Entreprises de France  
MEDEF Martinique

- 40 contrats Yonn a Lot signés en 2013-2014
- 108 contrats Yonn a Lot signés en 2014-2015
- Un potentiel pour faire beaucoup mieux
- Des salariés qui retrouvent le chemin de l'emploi et sorte du piège du chômage de longue durée
- Des chômeurs qui échappent au moins temporairement à de graves difficultés financières, pouvant conduire à leur marginalisation et leur inemployabilité
- Des taux de conversion en CDI ou CDD de l'ordre de 30%.  
Mais le but du Yonn a Lot, n'est pas de convertir en CDI, c'est de rajeunir les CV et remettre en marche la confiance pour postuler ailleurs pendant son Yonn a Lot

*Les résultats*



Mouvement  
des Entreprises de France  
MEDEF Martinique

Le principe du Yonn a Lot, c'est de reconnaître qu'il est plus facile de trouver un emploi quand on est déjà dans l'emploi et que l'on ne souffre pas de l'angoisse de l'absence de revenus

EMT

40h prises en charges par Pôle Emploi.  
Tuteur désigné par l'entreprise.  
Salarié assuré non rémunéré.

AFPR

400h prises en charges par Pôle Emploi dans le cadre d'une convention de stage avec Pôle Emploi.  
Salarié rémunéré par Pôle emploi entre 500 et 700 € par mois.  
122 € d'indemnité de restauration. Prime de déplacement pour trajet de plus de 20 km.  
400h x 5 € = 2000 € payé par Pôle Emploi Martinique en fin d'AFPR si elle débouche sur un contrat de travail.

PRODIAT

2000 € de prime Pôle Emploi national à la signature du contrat Prodiat.. Rémunération du salarié selon grille conventionnelle ou qualification.  
150 heures de formation internes remboursées au minimum 9,15 € par OPCALIA et remboursement du tutorat à hauteur de 230 € par mois.  
Soit un total de  $2000 + 1372.50 + (6 \times 230) = 4752.50$  €

En général, les contrats sont signés pour 6 ou 12 mois

\* Prime de la Région Martinique de 2500 € pour des PRODIAT de 12 mois

CIF CDD

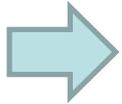
A l'issue du Prodiat, les salariés du programme de moins de 30 ans sont éligibles à une formation de leur choix dans le cadre du CIF CDD, géré par le FONGECIF. Les frais pédagogiques sont pris en charge et la rémunération du salarié maintenue par le FONGECIF pendant la formation.

*Le fonctionnement*



- **Pour les stagiaires, en moyenne:**

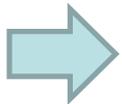
- 40 h d'évaluation en milieu de travail préalable au recrutement non indemnisé
- 400h de stage AFPR (Action de Formation Préalable au Recrutement) rémunéré 500 à 700 €/mois + une indemnité de restauration de 122 €, soit environ 1800 € au total pour l'AFPR
- 6 mois de contrat Prodiat à plein temps (151,67h/mois) pour une moyenne estimée à 1500 € brut par mois, soit environ 1170 € net (total sur 6 mois = 7020 €)
- 6 mois d'indemnisation chômage à 70% du dernier salaire, soit 850 € (total sur 6 mois = 5100 €)



9 mois de travail, 14000 € d'indemnité totale par salarié sur 15 mois

- **Pour les entreprises, en moyenne:**

- 40 h d'évaluation en milieu de travail préalable au recrutement non indemnisé
- 400h de stage AFPR pris en charge par Pôle Emploi, avec une prime de tutorat de Pôle Emploi Martinique de 2000 € réglé en fin de stage si il débouche sur un contrat de travail, complété par une prime de 2000 € de Pôle Emploi national à la signature du contrat Prodiat à l'issue de l'AFPR.
- 6 mois de contrat Prodiat à plein temps (151,67h/mois) pour une moyenne estimée à 1500 € brut par mois, partiellement exonéré de charges sociales (CS), soit avec un taux réduit de CS de 20%, un coût de 1800 € par mois, soit un coût total sur 6 mois de 10800 €.
- Un remboursement des heures de formation interne (150 heures à 9,15 € minimum, soit 1372,50 €) et des heures de tutorat (6 mois à 230 € par mois, soit 1380 € au total) par OPCALIA, pour un total de 2752,50 €.



9 mois de travail, un coût correspondant de 4047,5 € pour l'entreprise, soit un coût moyen mensuel 450 € pour l'entreprise.

*Bilan financier*



- Etre adhérent OPCALIA pour bénéficier de l'accès aux contrats PRODIAT (contrat de professionnalisation avec formation sur le lieu de travail, contrôlée par un organisme architecte désigné par OPCALIA)
- Il n'est pas nécessaire d'être membre du MEDEF pour participer à ce projet
- Contacter Frédérique Lebrun, Chargée Relation Entreprise de Pôle Emploi et référent Yonn a Lot, pour lui soumettre vos besoins de profils
- Signer la convention Yonn a Lot (entreprise, MEDEF Martinique, OPCALIA)

Contacts pour renseignements:

Frédérique Lebrun, Pôle Emploi: 06 96 92 97 43; email: [frederique.lebrun@pole-emploi.fr](mailto:frederique.lebrun@pole-emploi.fr)

Jean-Luc Lubin, Coordinateur Formation MEDEF: 06 90 64 64 63; email: [j2l.lubin@laposte.net](mailto:j2l.lubin@laposte.net)

Cyril Comte, Administrateur MEDEF: 06 96 33 01 46; email: [ccomte@citadelle-sa.com](mailto:ccomte@citadelle-sa.com)

*Comment participer ?*



- Simplifier et créer une gestion unique du Contrat Yonn a Lot pour le rendre accessible aux petites PME et TPE
- Yonn a lot pourrait être une possibilité d'accès au premier salarié
- Associer Cap Emploi pour faire des contrats Yonn a Lot avec les chômeurs handicapés
- Faire 500 Yonn a Lot par an en 2020 (25000 chômeurs non indemnisés en Martinique)
- Donc tout cela est insuffisant...
- La clé, c'est de créer de l'emploi et de développer l'employabilité de ceux qui en cherchent, mais ce n'est pas le sujet du jour.

*Prochaines étapes*



**Cyril COMTE**

*Président Directeur Général du Groupe CITADELLE  
Représentant du MEDEF Martinique*

*Merci de votre  
attention*



**Entre le Medef Martinique  
et la FTPE Martinique  
Et le PÔLE EMPLOI Martinique  
Et URASS-CAP EMPLOI Martinique  
Et OPCALIA Martinique  
Et le FONGECIF Martinique**



**Gilles DUPIN DE MAJOUBERT**  
*Président de l'URASS Martinique*

*Signature de la  
convention cadre  
2015/2016*



**Entre le Medef Martinique  
et la FTPE Martinique  
Et le PÔLE EMPLOI Martinique  
Et URASS-CAP EMPLOI Martinique  
Et OPCALIA Martinique  
Et le FONGECIF Martinique**

**Philippe NEGOUAI**

*Président de la FTPE Martinique*

*Signature de la  
convention cadre  
2015/2016*

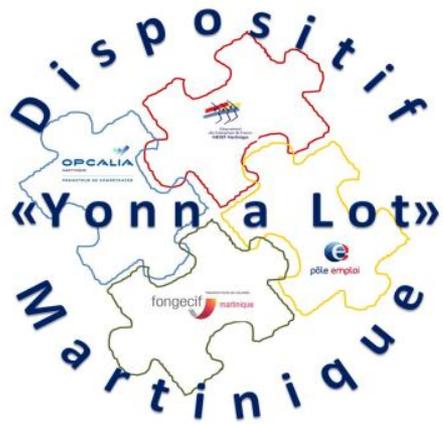


cap  
emploi  
ressources handicaps

Ftpe  
Fédération des Très Petites Entreprises  
Martinique

**Entre le Medef Martinique  
et la FTPE Martinique  
Et le PÔLE EMPLOI Martinique  
Et URASS-CAP EMPLOI Martinique  
Et OPCALIA Martinique  
Et le FONGECIF Martinique**

*Signature de la  
convention cadre  
2015/2016*



cap  
emploi  
ressources handicaps

Ftpe  
Fédération des Très Petites Entreprises  
Martinique

# Philippe JOCK

*Président du MEDEF Martinique*

*Discours  
de clôture*



**Merci de votre attention**